ÉTUDE

AU SUJET D'UNE

ANCIENNE COUTUME BRETONNE

D'ORIGINE CELTIQUE

ET DIVERSEMENT INTERPRÉTÉE

J'ai longtemps hésité à revenir sur une question qui a été assez longuement débattue par de plus érudits que moi ; cependant, je me décide à l'examiner de nouveau, parce qu'elle est toujours très controversée. J'ai d'ailleurs à fournir quelques renseignements, et à présenter des observations qui, peut-être, pourront contribuer à faire cesser cette controverse.

Il s'agit d'une ancienne coutume autrefois en usage dans presque toute la France et qui se pratique encore dans certains cantons de notre Cornouaille, après avoir disparu dans les villes de Bretagne au commencement de ce siècle.

Dans les derniers jours de l'année, depuis la nuit de Noël, et généralement la veille du 1er de l'an, des mendiants parcourent, par petites bandes, les villages et les fermes ; l'un d'eux entonne un chant, pour célébrer la fête, mais principalement dans le but de faire une collecte, ordinairement en nature, au moyen de laquelle, ils se réunissent pour faire un petit festin. Ce chant que

nous donnons plus loin, se termine par un refrain, variant suivant les localités, mais s'énonçant généralement : *Eguinané* ou *éguinannée*, que l'on avait francisé dans les villes sous le nom de fête de l'*éguinannée* à Morlaix, de l'*anguinanné*, à Landerneau et de *guinané* ou *guignané*, suivant Ménage...

Notons que ce chant a toujours lieu à la nuit close, et qu'il se prolonge à une heure assez avancée, la veille de Noël et du 1er jour de l'an.

Pour l'explication de ce refrain, on se trouve en présence de quatre versions ou interprétations contradictoires. (1)

La première et la plus ancienne est celle qui admet que *éguinanné* est une corruption de *au gui l'an neuf*, ou *à gui l'an neuf*, cri qui aurait été proféré en France jusqu'à la fin du moyen-âge et même postérieurement, pour célébrer la fête du 1er jour de l'an.

Cambry, dans son *voyage dans le Finistère*, ouvrage qui parut en 1794 s'exprimait ainsi : « Le dernier samedi de l'année, même encore dans les premières années de la Révolution, les municipalités des villes entourées, d'un nombreux cortège, allaient de porte en porte, demander pour les pauvres l'argent, le pain, la viande, qu'on se faisait un devoir d'accorder depuis tant de siècles, au cri de : « *Au gui l'an neuf.* »

M. Emile Souvestre a fait suivre ce récit des observations suivantes :

« Le cri jeté à cette occasion, est celui de *éguinané* ou *éguinanné*, dans lequel on a voulu voir : *Au gui l'an neuf.*

(1) Il en existe encore d'autres dont nous ne parlerons que incidemment, parce qu'elles n'ont pas été accréditées et qu'elles ne peuvent rien changer à nos conclusions.

On a dit à ce sujet que les Bretons avaient conservé cet usage depuis les Druides, et que le cri *au gui l'an neuf*, était celui qu'ils poussaient lors de la récolte du gui de chêne au renouvellement de l'année ; mais il y a, dans cette explication un incroyable non sens, car, que l'on accorde ou que l'on nie l'identité du bas-Breton et du Celtique, au moins faudra-t-il admettre que les Druides ou les Celtes ne parlaient pas français. Il est probable, comme le dit Dom Lepelletier (1), que *éguinanné*, au lieu d'être du français mal orthographié, est du breton mal prononcé, et que ce terme est une corruption de *eghinn an eit*, *le blé germe* (2). Cela est d'autant plus probable que l'on appelle la fête du dernier jour de l'année l'*éghinat*, et que le même nom est donné aux étrennes que l'on demande à cette occasion... »

Quelle raison des mendiants qui demandent l'aumône auraient-ils pour crier : *le blé germe*, à une époque où cela n'a pas lieu ? c'est, a-t-on dit, pour chanter le réveil de la nature. Tous les peuples célèbrent ce moment de l'année par une fête quelconque ; c'est alors que le jour commence à croître. Selon Le Pelletier, c'est le jour où est né le Sauveur, et pour les peuples chrétiens, ces paroles seraient une allusion au cantique chanté pendant l'Avent, en vue de la Nativité : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem.*

Cette explication parut assez naturelle pour être admise. Dom Lepelletier connaissait déjà la version géné-

(1) Savant Bénédictin, ancien abbé de Landévennec et auteur d'un dictionnaire Breton qui parut en 1752.

(2) Lepelletier écrit *eit* au lieu de *id* ou *it*, *ed* ou *et* qui sont les seules formes usitées aujourd'hui. — Le *g* devant *e* ou *i*, est toujours dur en breton comme en allemand, ainsi *gi* ou *ghi*, se prononce *gui*.

ralement accréditée : *au gui l'an neuf*, mais il préféra la sienne qui faisait de la coutume une fête chrétienne, dans laquelle le souvenir de la cérémonie du gui par les Druides était naturellement écarté.

Au sujet de cette version, nous ferons remarquer que *eghina*, *germer*, ne paraît pas être un terme celtique (1)

La 3e version a été donnée par M. de la Villemarqué dans une note de son Barzaz-Breiz (2). Il s'exprime ainsi :

« A l'époque de Noël, des mendiants se réunissent toutes les nuits en troupes en plusieurs cantons des montagnes, et vont de village en village, demander l'aumône en chantant une chanson dont le refrain est : *Eghinad d'e, étrennes à moi !* par contradiction : *éghinané*. On les appelle des étrenneurs.

» Ce même refrain changé en *a guî l'an neuf* hors de la Bretagne, devait faire longtemps le désespoir des étymologistes. »

Cette version est en contradiction pour le sens avec celle de Lepelletier, qui arrive néanmoins à la même conclusion en disant que « de *eghui an eit*, est venue par altération l'expression vulgaire *au gui l'an neuf*, que l'on s'est imaginé venir des paroles latines : *ad viscum annus novus*, lesquelles ne sont pas du langage des Druides. »

Quant au mot *eghinat*, il a cessé d'être en usage depuis longtemps, mais, comme nous allons le montrer, on le

(1) Le Gonidec écrit *egina* ou *hegina*. Ce terme n'est plus en usage aujourd'hui ; on dit : *diwana*, correspondant au français *dégainer*, et *Kellida* qui seul doit être celtique. Le français *gaine* vient du latin *vagina* (gaine, balle de blé), car le *v* initial latin suivi d'une voyelle se change souvent en *g* ou *gu*, tandis que les Bretons le changent en *gw*, sauf que le *g* se perd suivant certaines règles d'euphonie : par suite : *diwana* doit venir du bas latin : *divaginare* et *égina* de *ex-vaginare* c'est-à-dire *sortir de sa gaine*.

(2) 4e édition.

trouve encore aujourd'hui, dans le chant de l'*éguinané*. (1)

J'ai pu recueillir ce Chant à Corlay il y a quelques années, et je vais en reproduire quelques couplets, d'autant mieux que M. de la Villemarqué ne le donne pas dans son *Barzaz-Breiz*, sans doute parce qu'il n'a pas de valeur, comme œuvre littéraire. Voici comment il se pratique :

Quand le mendiant chef de bande arrive devant une maison de belle apparence, il s'arrête et débute ainsi :

Ann ti man zo braz uhel
Hag a ve gwelet a bell.
Eghinané, éghinané ! (2).

Cette maison est grande, haute,
Et on la voit de loin.
Eguinanné, éguinanné.

'Barz en ti man zo 'n oc'h mat
Hag eur vroeg 'n hin tal é vat.

Dans cette maison, il y a un bon mari
Et une femme qui le vaut bien.
Eguinanné, ...

et autres compliments de la sorte.

(1) Le Gonidec qui écrivait au commencement de ce siècle et qui était natif du Conquet, déclare dans son dictionnaire celto-breton qu'il ne connaît ce mot que par le dictionnaire de Lepelletier qui l'attribuait même au dialecte de Léon. Ce terme est inconnu dans ce dialecte depuis un temps immémorial. On y désigne les étrennes par *kalanna*, anciennement *kalannat*, et partout ailleurs par *derou mat*, c'est-à-dire *bon commencement ;* kalanna a évidemment le sens de Calendes, et il s'agit du 1er jour des calendes de janvier.

(2) A Corlay j'ai entendu chanter : ighenané. Cela tient à ce que dans ce dialecte, on change souvent l'*e* en *i* et réciproquément ; de même *ighenat* au lieu de *eghinat* ; quelques-uns prononcent même *ighienané* et *ihienané*, mais dans les autres cantons c'est généralement *eghinané* et *eghinat*.

Lorsque le mendiant voit qu'on s'apprête à lui couper un morceau de pain, mais surtout de viande salée ou de lard, dont il est très friand, il devient facétieux, et pour exprimer son contentement, il décoche un couplet pour rire dans le genre de celui-ci :

N-ha troc'het pell deuz ho torn
En aon da droc'ha 'n askorn.

Et coupez loin de votre main
De peur d'en couper l'os. (1)

Si, au contraire on ne lui donne rien, ce qui est rare, après qu'il a débité quelques compliments, il s'en va, ou feint de s'en aller en chantant :

Pa 'n euz mann 'barz en ti man
Koulz é d'ign mond pell a c'hann.

Puisqu'il n'y a rien dans cette maison,
Autant vaut que je m'en aille loin d'ici ;

mais quand il a reçu sa portion, il termine toujours ainsi :

N ha pa 'm euz bet *eghinat*
Red ê ho trugarekat.

Maintenant que j'ai reçu *éguinat*
Je dois vous remercier.

Remarquons que tous ces couplets n'apprennent rien quant à l'origine de la coutume, mais on y retrouve le mot *éghinat*.

J'ai demandé au chanteur ce qu'il entendait par *eghinané* et si cette expression n'était pas pour *eghinad d'é*,

(1) C'est une manière d'engager à éloigner la main pour couper un plus gros morceau.

étrennes à moi? mais il n'a pas eu l'air d'admettre cette explication en répondant simplement que *eghinat* signifiait ce que l'on donne quand on chante l'*éghinanné*, quant à ce refrain, il est tout à fait incompris, de même que *eghina*, et *eghin an ed.* (1)

Il semble résulter de là que *eghinat* est un mot tiré de *eghinané*. C'était du reste l'opinion de D. Lepelletier qui regardait le premier terme, comme une abréviation du second.

— La tradition populaire qui se rapporte à ce chant ne nous apprend donc jusqu'ici qu'une chose, c'est que *eghinat* n'est usité aujourd'hui que pour les étrennes que l'on donne quand on chante le refrain énigmatique.

— Quant à supposer que ce refrain est passé du breton dans le français qui en aurait fait *au gui l'an neuf* pour être répété dans toute la France, cela ne paraît pas admissible, par une raison bien simple, c'est que les Français n'ont jamais rien emprunté aux Bretons, dont ils ont toujours regardé le langage comme un jargon barbare. C'est plutôt le contraire qui a dû avoir lieu. En effet, jusqu'au commencement de notre siècle, comme on l'a vu plus haut, c'était la municipalité qui, dans les villes, présidait à la fête du nouvel an appelé en Bretagne l'*éguinannée*. Elle avait un caractère officiel ; il est donc naturel de penser que le cri : *au gui l'an neuf*, était un cri français, qui avait été comme imposé aux Bretons, parce qu'il était en usage dans presque toute la France, mais que ceux-ci l'avaient transformé à leur manière. Remar-

(1) Cela ne peut tenir simplement à ce que *à moi*, s'exprime toujours par d'*in*, d'*ign*, d'*i* (en Vannes d'*eïn*) au lieu de d'*é*, car s'il n'y avait que ces différences de dialectes auxquelles les Bretons sont habitués, surtout ceux de Corlay, le sens du refrain ne leur échapperait pas.

quons que les Bretons altèrent toujours en les bretonnisant, les termes qu'ils empruntent au français, et qu'ils ne comprennent pas, tandis qu'ils conservent presque sans changement les mots qui appartiennent à leur langue. Ainsi M. de la Villemarqué, cite dans son *Barzaz-Breiz* des fragments de chants des Bardes du VIe siècle, dont la plupart des mots se retrouvent presque intacts dans le breton actuel. On peut donc croire que si le refrain *eguinanné* provenait de leur langue, les Bretons n'en auraient pas perdu la signification.

— La 4e version a été donnée par M. Duseigneur, un des éminents et regretté membre de notre société, dans un mémoire qui a été lu à la séance du 29 novembre 1866 et qui a été inséré dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (1875). Il cherche à établir que le refrain en question ne serait autre chose que : *an guïn an ed, le vin, le blé* (c'est-à-dire le pain) qui, suivant certains auteurs des temps modernes, étaient offerts en sacrifice pendant la cérémonie de la cueillette du gui. Il admet aussi que les Druides recevaient ce blé et ce vin comme une sorte de dîme pour satisfaire à leurs besoins et à ceux de leur culte, en échange des bienfaits que devait répandre la plante sacrée.

Sous le rapport de la forme, cette version est parfaite, mais elle emploie des termes tellement en usage aujourd'hui, qu'ils seraient certainement compris par nos chanteurs bretons (1). Quant à l'interprétation, elle ne paraît pas très bien justifiée, car aucun historien de l'antiquité n'a fait mention de cette offrande du pain et du vin. Enfin,

(1) On dit aujourd'hui : *ar guin* (prononcer gouine ou guïne) anciennement : *an guïn* ; et toujours an *ed*.

il semble que l'objet principal de la cérémonie était le gui de chêne, et que les Druides devaient prononcer dans leur langue et dans une sorte d'invocation, le nom de cette plante merveilleuse.

Pour prouver que *an guïn an ed* était bien l'exclamation des Druides, il faudrait s'appuyer sur une citation historique de leur temps, autrement cette version n'a pas plus de poids que les précédentes, et ne serait qu'une conjecture (1).

— Nous croyons que dans toutes les versions de ce genre on s'en est trop rapporté à la forme des mots, et que l'on est resté dans un cercle vicieux, en se pénétrant

(1) En ne s'en rapportant qu'à la forme et à la ressemblance des mots, on peut encore offrir d'autres versions : ainsi, dans une notice insérée dans le bulletin de la société académique de Brest (tome V. p. 234), M. Le Guen a été amené à penser que le cri : *anguinanné* pouvait provenir du Breton : *an guïc nannec, le bourg affamé.* Cette interprétation lui a été suggérée par l'organisation particulière de la fête qui avait lieu autrefois à Landerneau, la veille du jour de l'an et dont il donne la description.

Remarquons ici que le latin *vicus* a donné le Breton *guic* (en composition *gui*) de même que *viscus* a produit le français *gui.* On voit comment, en ne considérant que la ressemblance des mots, une similitude parfaite peut se rapporter à des significations tout à fait différentes. M. Le Guen conclut d'ailleurs en disant que rien dans cette coutume ne lui fait supposer une origine remontant au culte des Druides, ou se rattachant au christianisme par d'autres liens que ceux de la charité. Ce serait une simple coutume locale pour demander l'aumône.

J'avais eu aussi l'idée que *éguinanné* pouvait provenir de *éghin an dé, le jour croît*, faisant ainsi allusion au culte du soleil qui était en honneur chez les Gaulois : en effet, dans les dialectes bretons, on observe souvent le changement de *nd* en *nn* ex : *an nor*, la porte, au lieu de *an dor ; en nevo,* il aura pour *en devo*, etc. Cette substitution remonte d'ailleurs aux temps les plus reculés. On la remarque dans les anciens dialectes italiques, ainsi l'Ombrien l'effectuait même régulièrement pour l'adoucissement de la prononciation. Il en est de même aujourd'hui dans la langue Galloise. On peut citer encore un passage de Milès le glorieux : « *Dispennite hominem divorsum et distennite,* où l'on emploie *dispennite* et *distennite* pour *dispendite* et *distendite* ; mais j'ai dû écarter cette version, ayant remarqué que le mot *eghina* ne peut signifier *croître* qu'en parlant des plantes, et que ce serait un non sens de dire en breton *eghin an dé* au lieu de *é kresk an dé.*

De toutes ces versions, celle de M. de la Villemarqué est la mieux fondée, car ainsi que le prouve le chant ci-dessus, le mot *eghinad* existe encore, mais s'il est une abréviation de *eguinanné*, on n'est pas plus avancé quant à l'origine de ce refrain.

de l'idée que *éguinané* et ses variantes devaient provenir de paroles celtiques.

Pour éviter de faire fausse route, nous suivrons une autre voie en nous appuyant sur un principe posé par MM. Max Muller et Littré (1) à savoir que pour résoudre sûrement l'étymologie d'un terme quelconque, il ne suffit pas de trouver des mots s'en rapprochant par la forme et par un sens plus ou moins probable, mais qu'il faut rechercher l'historique de ce terme ; c'est donc à l'histoire et à la tradition qu'il faut s'adresser.

Les partisans de l'ancienne version (et ce sont encore les plus nombreux, même depuis D. Lepelletier) ont bien pour eux la tradition historique et populaire. En effet, si le fameux refrain n'avait été connu qu'en Bretagne, on pourrait persister dans l'idée qu'il provient de mots celtiques ou bretons, mais tel n'est point le cas, car on le retrouve avec de légères modifications dans des chansons populaires appartenant aux régions les plus diverses de la France. Ainsi, en Normandie, pendant une partie de la nuit, la veille du jour de l'an, des jeunes filles se promenaient de maison en maison sollicitant quelques petits cadeaux et chantant :

Donnez-moi mes *aiguignettes*
Dans un panier que voicy ;
Je l'achetai samedy
D'un bonhomme étranger ;
Il est encore à payer
Aguileno, aguileno. (2)

(1) Voir les nouvelles leçons de la science de langage par Max Muller (6e leçon) et la préface du dictionnaire historique et étymologique de la langue française par Littré.

(2) Extrait d'un recueil inédit de chansons Normandes.

De jeunes garçons parcouraient les villages en chantant :

Si vous veniez à la dépense
A la dépense de chez nous,
Vous mangeriez de bons choux,
On vous servirait du rost.
Auguinano, auguinano !

Dans la Saintonge et le Bordelais, les chansons destinées à célébrer le 1er jour de l'an portaient les noms de *guilanen, aguilané, guilannes.*

Les Percherons désignaient sous le nom d'*éguilas* les présents faits à l'occasion du jour de l'an, (1) tandis que dans le pays Chartrain, ils portaient le nom d'*aiguillons* (2).

On est frappé de la ressemblance de tous ces refrains qui comportent tous le mot *gui*, sans altération. Tout porte à croire que ce ne sont que des variétés provinciales d'une même exclamation qui doit être *au gui* ou *à gui l'an neuf*, car, à part les voyelles qui sont essentiellement muables, on n'y remarque que des mutations de consonnes liquides, ou des différences phonétiques qui affectent les dialectes d'une même langue (3).

Pour s'en convaincre on n'a qu'à suivre la méthode de Littré (4) et à comparer entre eux les patois provinciaux qui sont les représentants des dialectes de l'ancienne langue Romane qui a précédé le français ; on verra que

(1) Voir le dictionnaire universel du 19e siècle de Pierre Larousse.

(2) Suivant Poiret, auteur cité plus loin, et qui regarde ce terme comme une abréviation de *au gui l'an neuf*.

(3) Par ex. la mutation des liquides *l* et *n*. La forme *guiguané* de *Ménage* s'explique par la substitution assez fréquente du *gu* mouillé à *n* entre deux voyelles.

(4) Voir son dictionnaire etymologique, au mot *neuf*.

neuf se prononce *neu* en Picard, *neu* et *no* en *Normand*, *nou* en Provençal et dans les patois du midi. — En breton on dit aussi *ne* par abréviation de *nevez* ou de *newé* (1).

La prononciation la plus générale a dû être *al gui* ou *à gui l'an neu* (*al* s'étant ensuite contracté en *au*). Dans le dialecte Vannetais *Eughinanneu* (2).

Voilà pour la forme et la tradition qui nous montrent que cette ancienne exclamation ne paraît pas être de pure invention comme le dit Dom Lepelletier.

Reste à savoir ce que nous apprend l'histoire :

Un seul historien de l'antiquité parle du cérémonial avec lequel les Druides présidaient à la cueillette du gui de chêne qui avait lieu au commencement de l'année, c'est Pline l'ancien ; mais, dans la narration très succincte qu'il en donne (lib. XVI, C. XLIV) il ne nous apprend rien au sujet des paroles sacramentelles qu'ils prononçaient lors de la consécration du gui, si ce n'est que dans un chapitre antérieur, il dit que dans la langue des gaulois, le nom du gui de chêne signifiait : *qui guérit tout* (omnia sanans) ; qu'on considérait cette plante merveilleuse comme un don du ciel, une émanation de la divinité, (e cœlo missum) et une panacée universelle.

Ce sont les écrivains de la Renaissance et ceux de nos jours qui ont commenté et développé la narration de Pline, en y ajoutant des détails fondés, la plupart sur des conjectures, car on ne sait rien de positif à cet égard.

(1) Ainsi, dans *evléné* cette année, contraction de *er vloa neve, dan, l'année nouvelle ; war lené* pour *war ar vloa nevé*, sur l'année nouvelle c'est-à-dire l'an dernier.

(2) Longtemps encore au moyen-âge, et quand on ne cueillait plus le gui, on a crié en France : *à gui l'an neu*, pour fêter le premier jour de l'an (*Bouillet*, dictionnaire universel des lettres, sciences, etc...)

Une preuve historique qui a été longtemps invoquée pour expliquer la version : *au gui l'an neuf*, c'est cette citation : *ad viscum Druidæ clamare solebant*, que des auteurs sérieux ont attribué à Pline, et ce fameux vers : *Ad viscum Druidæ, Druidæ clamare solebant*, que d'autres ont attribué à Ovide, dans son poëme des Fastes (1). — Or, cette citation et ce vers ne se trouvent, ni dans Pline, ni dans Ovide.

Dans un article sur la mythologie gauloise, publié dans la *Revue de l'histoire des Religions* (tome II, 1880, p. 68.) M. Gaidoz dit que ce vers doit être l'invention de quelque celtomane de la Renaissance. Il ajoute que le gui n'est pour rien dans l'ancien cri populaire du renouvellement de l'année *à gui l'an neuf*, mais il se garde d'en donner une explication ; il ne nous apprend donc rien de nouveau à ce sujet.

Qu'est-ce qui a pu donner l'idée de ce vers?

Nous croyons que c'est encore la manière dont on a commenté l'appellation du gui de chêne dans Pline ; en effet, on y lit (liv. 16, c. 14) : *copiosissimum in quercu quod dryos hyphear vocant* (2). Mais, dans une édition que nous avons eue entre les mains, on trouve en note que

(1) Dans un discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise par M. *Chiniac de la Bastide du Claux*, avocat au Parlement de Paris (1769 p. 23 et suiv.) on lit : « Les prêtres gaulois qui ne sortaient des forêts que pour des affaires de grande importance et par ordre de leur chef, parcouraient les provinces pour annoncer au peuple le jour de la cérémonie en criant : *au gui ! ad viscum Druidæ clamare solebant*, dit Pline. » Le prétendu vers est affirmé, entre autres, par *Poiret*, dans son histoire philosophique, littéraire et économique des plantes de l'Europe (tome v. p. 490).

(2) Il s'agit ici du chêne commun, car Pline fait remarquer dans un autre chapitre que le gui était très rare sur le chêne *Ronère* ou *Roure* (*Robur*) d'essence dure, et que c'était celui que les Druides recherchaient particulièrement. Le chêne sacré pour la cérémonie était un *Roure*.

tous les manuscrits portent : « *Quod ad-asphear vocant.* » (1)

On a pu penser que *adasphear* était pour *ad hyphear* d'où l'explication de la traduction latine *ad viscum*, cri bien naturel d'ailleurs, pour les Druides lorsqu'ils découvraient le gui fort rare sur le chêne qui devait être sacré.

Remarquons que *gui* se dit en breton *huelvar*, que par abréviation on prononce souvent *hulvar* et *huvar*. Ce nom très caractéristique signifie littéralement : *haute branche* ; peut-être, parce que le gui vient sur les branches élevées, mais au figuré cela peut s'entendre avec le sens de branche supérieure, suprême (2).

Il y a un rapprochement singulier entre *huelvar* ou *huvar* et *hyphear*. Etait-ce là l'ancien nom gaulois? on ne peut l'affirmer, car *hyphear* ou υφεαρ, est un nom grec. Pline l'attribue aux Arcadiens ; mais comme le nom grec classique est ἶξος ou Γιξος (avec un digamma) qui est presque identique avec *viscus*, il pourrait bien se faire que *hyphear* fut le nom celtique ou un terme s'en rapprochant beaucoup. En tout cas ce rapprochement ne serait pas plus étonnant que celui existant entre le grec δρυς, *chêne* et le breton *deru*. (3)

(1) Caii Plinii secundi Historia naturalis, curante Desfontaines Parisiis 1829 « *Copiosissimum in quercu quod dryos hyphear*..... M. S.S. *omnes ad asphear vocant nunquam Plinio* δρυς *quercus est, sed robur.* »

(2) Ce qui confirmerait ce sens, c'est qu'un seul pied de *gui* se désigne par *huelen-var*, et que l'absinthe s'appelle *huelen-c'houero*, mot à mot, *haute amère*, c'est-à-dire la plante amère par excellence. Dans le langage usuel on dit : *tud huel*, aussi bien que *tud braz*, pour désigner des gens haut placés, des personnages importants.

(3) Dans son poème des fastes (lib. II) Ovide dit que les Arcadiens étaient les plus anciens habitants du globe et qu'ils existaient avant la naissance de Jupiter. On doit en conclure qu'ils avaient précédé les Grecs. Ovide les dépeint comme un peuple sauvage vivant dans les forêts. Ils différaient donc des Grecs par le langage autant que par les mœurs. Pline dit que l'Arcadie occupait la partie montagneuse du Peloponèse, et qu'on l'appela d'abord *drymodis*, c'est-à-dire hérissée de chênes.

Le mot *gui* vient évidemment du latin *viscus* comme nous l'avons fait voir plus haut et ainsi que l'établit M. Littré (1). Il est probable que le vrai nom gaulois a dû se perdre avec l'ancienne langue celtique, mais ce nom était caractéristique comme *huelvar*.

M. Henri Martin dans son histoire de France, croit voir dans le mot *gui*, un terme celtique. Il s'exprime ainsi : (tome I, liv. II, p. 68.)

« Druide signifie homme-chêne ou homme du chêne dans *Derw* (kimro-gallois) *dero, deru* (kimro breton) d'où *druidh*, *derwidd*, *derwiddon*, *drouiz*, etc. (2). Les anciens connaissaient très bien l'identité des deux noms. Diodore traduit Druide par *saronides*, du grec *Saron* chêne (3). Peut-être y a-t-il quelque chose de plus dans ce nom. Sous sa forme kimrique la plus usitée, *derwidd*, on trouverait à côté du nom de chêne celui d'un végétal qui,

Les anciens Arcadiens étaient-ils un reste de Celtes repoussés par les Scythes ? C'est une supposition qui ne serait pas invraisemblable, car, aujourd'hui, les raisons anthropologiques portent toutes à croire que les Celtes étaient venus du S. E. de l'Europe, de la région du Dnieper et du bas Danube (voir la question celtique, Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris 1874 p. 705). Au point de vue philologique, on peut remarquer que le celtique et le grec étaient deux langues contemporaines provenant d'une même souche, la langue dite Indo-Européenne commune ; il n'est donc pas étonnant qu'on trouve dans l'une et dans l'autre des mots ayant une même racine.

(1) On lit en effet dans son dictionnaire etymologique : « *gui : de viscus ;* formes successives : *visc* ou *vist*, *vi* jusqu'au 14e siècle ; *guix* au 15e siècle » puis *guy* et *gui*. — Les allemands et les anglais disent : *mistel* pour *vistel* : c'est toujours le même mot ; l'articulation *st* se substitue quelquefois à *sk* ; on en trouve des exemples dans les dialectes bretons armoricains.

(2) *dd* en gallois équivaut à notre *z*. — Dans le breton moderne (Vannes) *deru-den* signifierait l'homme des chênes, d'où, par transposition *drueden* et druide.

(3) A *Saron* doit se rapporter l'ancien français *tann* contracté de *tarann* que l'on retrouve dans *tan*. *tanner*, etc. suivant Legonidec, *tann* désignait le chêne, concurremment avec *dero*. Les Gaulois confondaient donc le nom du chêne avec celui de Jupiter ou du Tonnerre qu'ils appelaient *Tarann* (*Taranis*), sans doute parce que les grands chênes attiraient la foudre.

(Note de l'auteur.)

associé au chêne, devient l'élément essentiel du rite fondamental de la religion druidique, c'est le gui, appelé en kimrique *gwydd* ou *widd*, c'est-à-dire la plante par excellence. » (1)

Derwidd signifierait alors : gui de chêne.

Dans ses origines gauloises, La Tour d'Auvergne dit même que *Derwiddon* employé par les anciens auteurs gallois et dans les poésies des Bardes des 5e et 6e siécles, pour rendre le français *druide*, n'est autre chose que *dew-wyd-dyn*, en gallois : l'*homme du gui de chêne*, tandis que Pline dit simplement que les druides tirent leur nom de δρυς.

On retrouve encore ce nom dans *dervich* qui désigne les prêtres de brahma dans l'Inde. Ce terme est identique avec *derwidd* (derviz), le *ch* se substituant communément à *z* ou *s*, par ce qu'on appelle le chuintement ; mais dans *saronides* et *druidæ*, le nom de druide paraît être obtenu au moyen d'une terminaison ou suffixe, suivant les formations en usage dans les langues à flexions.

Ce qui paraît certain, c'est que les Druides tirent leur nom du chêne.

— Y a-t-il une raison sérieuse d'admettre que *gui* vient du kimro gallois *gwydd* plutôt que du latin *viscus* ? On doit penser le contraire, car le latin a laissé des traces

(1) M. Gaidoz conteste que le gui ait été un rite de la religion druidique, et ne voit dans la cueillette du gui qu'un fait particulier du culte populaire des plantes. Il est assez difficile de se prononcer à ce sujet, car les Druides ne nous ont pas transmis leurs dogmes ; néanmoins, on sait qu'ils avaient leurs sanctuaires dans les forêts ; ils rendaient la justice sous un chêne qui était sacré comme le gui. Le chêne représentait la divinité et servait de temple ; il y avait donc là, plus qu'un objet de superstition populaire. Peu importe d'ailleurs l'une ou l'autre appréciation ; le point capital de la question est de constater le culte que les Gaulois vouaient à certaines plantes et particulièrement au gui de chêne qui était consacré par les Druides.

incontestables dans la Grande-Bretagne, même dans la langue galloise, surtout à la suite de la conversion opérée par le christianisme. Le mot *gwydd*, visé plus haut paraît correspondre à notre bas-breton, *gwez* qui signifie non pas *gui*, mais *arbre* en général (1). La plante par excellence et surtout celle qui a des propriétés médicales, c'est toujours *louzaouen*, ou simplement : *louzou*.

Enfin *gwydd* ou *wydd* est une racine monosyllabique qui ne peut avoir une signification complexe comme celle de *omnia sanans*, donnée par Pline au nom gaulois qui désignait le gui.

Certains auteurs ont pensé que le gui devait tirer son nom de *gwion* divinité gauloise chez les kimro-gallois. La racine *gwi* de *gwion* n'a, selon nous, aucun rapport avec le nom de cette plante. En effet, les anciens bardes gallois nous ont appris que *gwion* (nom qu'ils devaient donner à Mercure) était le dieu de l'intelligence, de la science magique et divinatoire, de la poésie, des arts, du savoir en général ; on le représentait sous la forme d'un nain, pour faire comprendre que l'intelligence et la science ont raison de la force corporelle. C'est lui qui aurait donné son nom à l'île d'*Alwion* ou de *gwion*, dont on aurait fait *Albion*, nom primitif de la Grande-Bretagne, lors de sa découverte par les Romains. (2)

---

(1) Ce qui le prouverait, c'est qu'en breton le mot *gwez* peut être employé pour désigner toute espèce d'arbres, aussi, on dira indistinctement, *dero*, ou *gwez dero des chênes* : *avalennou*, ou *gwez avalou* : *des pommiers*, etc.

(2) Voir l'introduction du Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué qui lui donne cette signification. Jusqu'alors, on admettait que l'île d'Albion devait son nom à la blancheur de ses falaises, ce qui ne serait vrai que pour la côte sud-est. C'était sans doute sous l'invocation de gwion qu'avait été fondé le fameux collège des druides, car on sait que leurs élèves allaient s'instruire dans la Grande-Bretagne.

— Nous croyons pouvoir expliquer ce nom par le gallois, et même par le breton de Vannes, car dans ce dialecte, *savoir*, se dit *gwiout*, dont le radical est *gwi*; *e wi il sait*, *oll e wi*, il sait tout. (1)

Il est probable que le celtique moderne diffère peu de l'ancienne langue des gaulois, car le breton actuel explique encore très bien les deux noms principaux qu'ils donnaient à leur dieu suprême, c'est-à-dire *Tatoué* et *Teutatès*. Le premier n'est autre chose que *Tad Doué* (Père Dieu) que nos Cornouaillais prononcent *Tat Toué*, et le second : *Tud Tad Douéz : le Père Dieu des hommes*, ou *Créateur*. (2)

Le nom de *belec* donné aux prêtres en breton ne se rapporte-t-il pas au dieu *Beel*?

Cette explication paraît incontestable, aussi avons-nous été surpris de lire quelque part que les Gaulois avaient un dieu *tatoué* ou *barriolé* qui devait être l'*arc en ciel*. (3)

Quelles étaient les paroles sacramentelles que prononçaient les Druides dans leur langue, lors de la consécration du gui? Elles seront toujours problématiques, mais le sens de ces paroles, d'après les indications de Pline, pouvait être :

---

(1) *Gwiout*, infinitif, se contracte généralement en *gout* mais dans les autres temps du verbe, le radical reparaît. De *gwi* nos cornouaillais ont fait *gwiek*, *savant*; *gwiegez*, science. En gallois *savoir* se dit : *gwibod*, composé de *gwi* et du verbe *être bod* (en Vannes bout), mais les autres temps ne comportent que *gwydd* ou *wydd*, suivant l'orthographe galloise. On arrive ainsi à un terme exactement semblable à celui cité par M. Henri Martin, mais avec une signification tout à fait différente.

(2) On disait anciennement en Léon, *Douéz*, qui n'est évidemment qu'une transposition de *Deus*, que l'on devait prononcer *Deous*, et qui se rapporte à θεος.

(3) Tatoué est un mot devenu français, mais qui a été emprunté aux indigènes de Tahiti.

Tatau (prononcé tatao) signifie les marques ou piqûres que l'on fait sur la peau (voir le dictionnaire de M. Littré.)

O Gui ! Don du Ciel, qui guérit et purifie tout ! O huelvar ! Ro Doue a iac'ha peb drouk ! Mais outre ces paroles, il a dû exister un cri d'appel ou de ralliement poussé par les Druides lorsqu'ils découvraient le gui sur le chêne sacré, et qu'ils convoquaient le peuple à la grande cérémonie, et il est naturel de penser que ce cri était : *Au gui ! ad viscum ! d'an huelvar !*

Comment, dira-t-on, ce cri, si populaire, ne s'est-il pas conservé dans leur langue, chez les bretons actuels? Il est facile de s'en rendre compte :

Après la conquête des Gaules, les Romains imposèrent au pays asservi, leur gouvernement et leur langue. Les Gaulois abandonnèrent assez vite le celtique qui n'était pas cultivé, car les Druides n'écrivaient pas leurs dogmes, ou du moins, ils ne divulguaient pas leurs manuscrits. Leur doctrine se transmettait par des chants et des vers rimés. Mais, si le culte des Druides disparut avec leur langue, il n'en fut pas de même de certaines fêtes ayant, chez les Gaulois, un caractère à la fois religieux et civil, qui laissèrent pendant longtemps des traces profondes dans le peuple, et qu'on ne put entièrement déraciner. Celle relative au gui fut certainement de ce nombre, car c'était la plus importante, on dût la respecter ; mais le cri que les Druides proféraient dans leur langue fut naturellement traduit par le latin, *adviscum*, en y ajoutant : *anno novo*, pour en faire simplement le signal d'une fête de nouvel an, d'où *au gui l'an neuf*, ou plutôt ses variantes dans les dialectes provenant de l'ancienne langue Romane. Ce sont ces variantes qui ont été conservées dans nos chansons populaires et qui n'étaient plus comprises dans ces derniers temps. Ce cri ayant

été adopté dans toute la France l'aura été aussi par les Bretons, pour la raison que nous avons donnée plus haut.

Ces considérations doivent faire penser que le refrain de ces chansons n'était pas la traduction exacte du cri druidique, et que l'exclamation *au gui l'an neuf* a dû prendre naissance au moyen-âge, mais on ne peut guère douter que le gui n'en soit l'objet principal puisqu'on le cueillait avec tant de cérémonie au commencement de l'année.

On sait que l'ancienne vénération des Gaulois pour le gui s'est perpétuée longtemps après la conversion opérée par le christianisme même jusqu'à nos jours dans certains endroits de nos campagnes, où la civilisation a fait peu de progrès, et où des superstitions existent encore. Ainsi, dans quelques localités, on suspend le gui au cou des enfants pour les préserver des maléfices. Dans le Morbihan, on place quelquefois une touffe de gui au-dessus de la porte des écuries et des étables, pour protéger les animaux contre les maladies contagieuses. (1) Le catholicisme a éprouvé de grandes difficultés pour détruire ces pratiques superstitieuses ; il a remplacé le *gui* par le buis béni. Nonobstant, on faisait avec les graines du gui des chapelets que l'on croyait souverains contre l'épilepsie ; enfin les qualités qu'on prêtait à cette plante merveilleuse lui ont fait quelquefois donner le nom de bois de la Ste Croix. Maintes fois, jusqu'au 12e et 13e siècle, les prélats et les conciles ont dû combattre ces superstitions ; mais il faut dire que partout où la civilisation s'est répandue en France et depuis bien longtemps

(1) Renseignement émanant de M. Luzel.

déjà, le souvenir du gui s'est effacé ; c'est la cause pour laquelle la signification du refrain *au gui l'an neuf* s'est perdue. Il en est de même pour certaines pratiques dont on ne donne plus l'explication, ainsi, l'usage conservé encore aujourd'hui en Bretagne d'attacher une touffe de gui, comme enseigne au-dessus de la porte des cabarets de campagne, ne rappelle-t-il pas cet ancien cri de ralliement : *au gui ?* Cette plante toujours verte, qui guérissait tout, et portait bonheur ? (1)

— Nous terminerons cette digression un peu longue en faisant remarquer que la version de D. Lepelletier n'a pas prévalu, en général ; ainsi, M. Littré n'en fait nullement mention dans son dictionnaire etymologique de la langue française, car on y lit simplement au mot *gui* : « *Au gui l'an neuf*, espèce d'exclamation qui parait s'être conservée en mémoire de la cérémonie où l'on distribuait le gui chez les Gaulois. Le grand sacrifice du gui de l'an neuf se faisait avec un grand cérémonial près de Chartres le 6e jour de la lune qui était le commencement de l'année suivant leur manière de compter les nuits. »

Cette interprétation a été reproduite par presque tous les auteurs spéciaux qui ont écrit dans nos encyclopédies les plus récentes. (2)

---

(1) Ce bouchon de cabarets s'appelle en breton *bod huelvar*, c'est ordinairement du gui de pommier qu'on emploie à cet usage, ou à défaut une touffe de buis ou de lierre (bod ilio).

(2) Voir le dictionnaire universel du 19e siècle, de Pierre Larousse. — L'encyclopédie nouvelle, etc.

Parmi les auteurs récents, nous pouvons citer M. *Lionel Bonnemère*, pour son ouvrage intitulé *Voyage à travers les Gaules*. Cet auteur qui dépeint les mœurs des Gaulois d'une manière saisissante et aussi vraisemblable que possible, mentionne les deux exclamations : *Eghin an eit*, et *o gui !* seulement, il rapporte la première à une fête dite du solstice d'hiver, et la seconde à la cueillette du gui au premier jour de l'année.

Dans deux autres ouvrages intitulés l'un : *Le Littoral de la France* par Ch. E. Aubert, lauréat de l'académie française (1885) l'autre *La France*

Enfin Chateaubriant, notre grand écrivain breton, a consacré en quelque sorte cette exclamation comme un cri traditionnel dans une de ses plus belles pages (1).

— Quoiqu'il en soit, et pour conclure, nous dirons, sans cependant pouvoir rien affirmer (car l'histoire ne nous apprend rien de précis) que, en raison des versions toutes contradictoires que l'on a voulu tirer du breton ou du celtique moderne, l'interprétation la plus ancienne *au gui l'an neuf* est encore celle qui nous paraît la plus conforme à l'histoire et à la tradition ; soit qu'on la regarde comme la traduction d'un cri d'appel proféré par les Druides, soit que cette exclamation ait pris naissance, même après l'extinction du culte druidique, pour rappeler la cérémonie du gui chez les Gaulois et pour fêter le renouvellement de l'année. Enfin, cette version explique mieux que toute autre les différents refrains des chansons populaires qui étaient en usage dans presque toute la France, mais principalement dans les provinces qui faisaient partie de l'ancienne gaule celtique.

Brest, le 19 avril 1887.

ALFRED BOURGEOIS.

---

artistique (Bretagne) par M. H. du Cleuziou (1887) on dit qu'à St-Pol-de-Léon, on promenait naguère, la veille de l'Epiphanie, un cheval enrubanné, orné de gui ou de feuilles de laurier, et chargé de deux mannequins destinés à recevoir les offrandes des gens charitables. « Le cortège se grossissait d'une foule d'enfants criant à tue tête : *Inguinanné !* corruption du mot *à gui l'aneuf* ou plutôt *au gui l'an neuf*, souvenir persistant des Druides. —

(1) Il en est de même de Mme Penquer dans son poëme de Velleda.

CHANT DE L'ÉGUINANNÉ

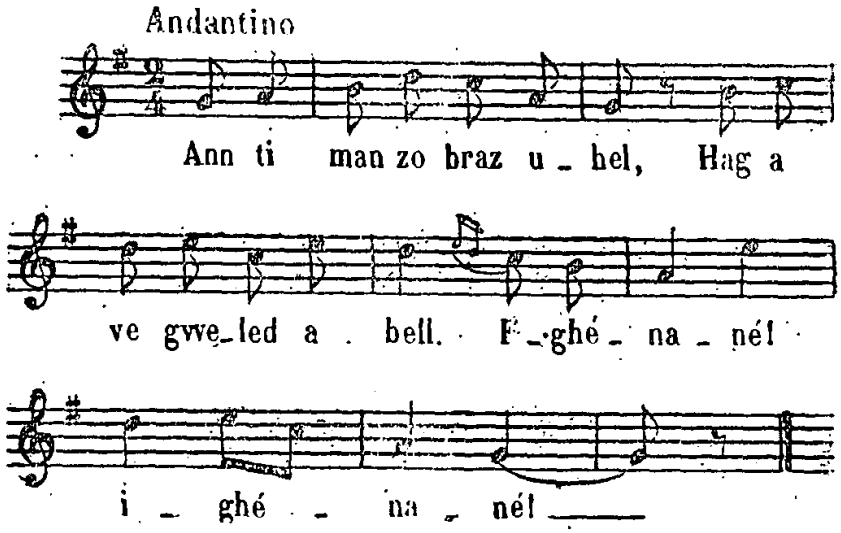

NOTA : A Corlay, les chanteurs prononcent *iguenané* au lieu de *éguinané* pour éviter la succession de deux *é* consécutifs, ce qui est plus harmonieux, et n'a point d'inconvénient pour la signification du refrain qui est tout à fait incompris.